Dispositifs disponibles à destination des étudiantEs sages-femmes en situation de handicap :

> Relais handicap,Service de Santé Universitaire,
> RéférentEs Handicap au sein de l'établissement de maïeutique
> Rampes d'accès, places de parking PMR et ascenseurs
> Sanitaires adaptés.

Démarches pour la demande d'aménagements :
Il faut prendre contact avec le **Relais Handicap** pour définir ses besoins puis voir auprès du médecin du SSU. Un formulaire sera complété par le ou la médecin et tr ansmis à l'équipe pédagogique.

Aménagements d'études proposés dans l'établissement de maïeutique :
> Aménagement de l'emploi du temps,
> Masque inclusif,
> En fonction du besoin de l'étudiantE.

Aménagements d'examens proposés dans l'établissement de maïeutique :
> Tiers temps supplémentaire,
> Endroit plus tranquille dans la salle d'examen.

Aménagements possibles par le CHU d'Angers :
> Sur justificatif médical ;
> Aménagement de l'emploi du temps,
> Accès au parking.

Contacts :
Le Service handicap "Relais Handicap"
Marlène Touzeau, coordinatrice du relais handicap,
La Passerelle, 2 rue Lakanal, Angers (campus de Belle-Beille).
Tél. : 02 44 68 86 28
Mail : relais-handicap@univ-angers.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h avec une pause entre 12h15 et 13h (uniquement sur RDV).

Le Service de Santé Universitaire
La Passerelle, 2 rue Lakanal, Angers (campus de Belle-Beille).
Tél. : 02 41 22 69 10
Mail : secretariat-ssu@univ-angers.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 17h45.